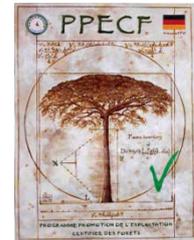




FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention			Pays
C062	Coûts et bénéfices de la certification forestière			Bassin du Congo
Thématique ¹				
1	Systèmes de certification	7 EFIR	13 Gestion et protection de la faune	19 Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8 Social interne	14 HVC	20 Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9 Populations riveraines	15 Management	21 Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10 Populations autochtones	16 Suivi-évaluation	22 Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11 Développement local	17 Hygiène, Sécurité, Santé	23 Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12 Environnemental	18 Formation	24 Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
COMIFAC/KFW/PPECF, FSC, PEFC, Bureau Veritas, Rainforest Alliance, WWF, WCS	Systèmes de certification, Sociétés forestières, ONG, organismes de certification, bailleurs,	Oréade-Brèche Nature+	Gré à gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
160.000	160.000	% de l'intervention % des honoraires	06.10.2014	9 mois	30 mois

Commentaires

Expert n°1 (chef d'équipe) 680 €/j x 62 j = 42.160 € ; expert n°2, 680 €/j x 62 j = 42.160 € ; expert n°3, 680 €/j x 35 j = 23.800 € ; expert n°4, 680 €/j x 30 j = 20.400 € ; perdiems 150 €.x 30 j = 4.500 € ; billets d'avions internationaux + visas 1.700 € x 6 voyages = 10.200 € ; dépenses accessoires : 16.780 €.

Malgré le fait que l'appui a été réalisé par des prestataires privilégiés du PPECF, qui connaissent les grilles tarifaires du PPECF et qui les ont respectés dans d'autres contrats, la CdG et la COMIFAC/KfW ont accepté des tarifs supérieurs.

Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés
Transversale aux PCI du FSC
Mots clés
Coûts et bénéfices de la certification forestière, FSC, certification de légalité, paiement pour service environnementaux (PSE), impacts sociaux, retour social sur investissement (SROI)
Résumé de l'intervention
Le coût de la certification est très généralement considéré par les entreprises comme un élément bloquant vis-à-vis de la certification. Ceci parce que les les schémas de certification avaient basé leur communication sur l'existence d'un prix premium pour les produits certifiés (fondement des théories pour les paiements pour services environnementaux – PSE), premium qui malheureusement semble n'être réservé qu'à des marchés de niche. Clarifier les coûts et les bénéfices peut donc permettre de démystifier les contraintes et les différentes étapes à

¹

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

mettre en œuvre. L'enjeu d'une connaissance plus objective et rigoureuse des coûts et bénéfices de la certification, et à une échelle plus large, des conditions globales de sa mise en œuvre, pourraient permettre d'attirer dans ce processus des entreprises cibles (entreprises asiatiques, petites et moyennes concessions) qui sont jusqu'à présent restées en marge de cette dynamique.

Les travaux ont portées sur :

- la définition des méthodes d'évaluation économique des paiements pour services environnementaux & les méthodes d'évaluation des bénéfices sociaux à partir d'une revue bibliographique ;
- l'analyse des standards de certification (FSC) et l'élaboration d'un catalogue d'activités et le coût de leur mise en œuvre pour satisfaire à chacun des critères ;
- l'identification de proxy financiers SROI (Social Return on Investment) et des coûts pour l'atteinte des critères à partir de l'expérience des experts ;
- les missions de terrain pour compléter les informations manquantes (à travers des enquêtes) et valider avec les concessionnaires certaines hypothèses: mission du 12 au 20 février 2015 qui a permis de rencontrer les équipes en charge de la certification de Wijma Cameroun, SFID, Palisco, Alpicam, Vicwood pour le Cameroun et Rougier Gabon et CBG pour le Gabon du 21 au 28 septembre 2015. Une dernière mission du 10 au 20 février 2017 a permis de tester et de consolider la méthode élaborée pour le calcul des bénéfices de la certification dans deux entreprises forestières certifiées (CBG et Rougier Gabon) au Gabon.

A l'occasion de l'atelier de présentation des résultats de l'étude coûts-bénéfices de la certification, tenu à Douala le 12 avril 2017, les « outputs » de la phase test ont été présentés et confortent les proxy du rapport intermédiaire selon lequel, globalement le ratio coûts-bénéfices avoisinerait le chiffre 2. Ledit rapport a été validé lors de ce même atelier organisé en présence d'un ensemble d'acteurs représentatifs du secteur forêt de la sous-région, (concessionnaires, bailleurs, bureau de certification, ONG, membres du Groupe thématique Gouvernance forestière du SE COMIFAC...).

Commentaires

- les auteurs se sont heurtés à plusieurs limites lors de la collecte et le traitement des données : absence de comptabilité analytique dans les entreprises ; disponibilité réduite des interlocuteurs ; les systèmes de monitoring mis en place par les entreprises ne sont pas toujours adaptés pour mesurer les changements et leurs impacts ; difficulté d'affecter des valeurs monétaires aux proxys financiers sur certains thèmes, notamment les composantes environnementales ; absence de données d'entreprise non certifiée ; données manquantes ; écarts sur les valeurs recueillies ;
- le calcul des coûts a été réalisé sur la durée d'un cycle de certification de 5 ans et les données ont été ramenées à la surface d'une concession moyenne modèle (500 000 ha) ;
- le 4^{ème} CDO (Mai 2016) s'était fortement inquiété du retard que cette étude avait accusé et avait demandé dans ses recommandations que l'étude soit clôturée au plus tard en Novembre 2016. Grâce à deux extensions de la phase I, il a été possible de finaliser l'étude avant la fin de la phase.
- le PPECF a eu recours à un consultant externe (C120) pour évaluer les résultats des rapports intermédiaire et final.

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- des références quantitatives en matière de coût/bénéfice lié à la certification ;
- la base et les principes de conception d'un outil d'aide à la décision (SROI) ont été présentés ;
- le coût moyen de la certification FSC a été évalué à :
 - ✓ 5,31 €/m³/an (5,93 USD) sans le coût du plan d'aménagement et des bases vie ;
 - ✓ 6,20 €/m³/an (6,77 USD) avec amortissement du coût du plan d'aménagement et des bases vies ;
 - ✓ 10,61 €/m³/an (11,58 USD) en prenant en compte la totalité du coût du plan d'aménagement et des bases vie.
- l'étude avance le coût de 2,90€/m³/an (soit 48% du coût de la certification FSC) pour se conformer à la légalité et de 6,10€/m³/an pour l'atteinte du certificat de gestion forestière ;
- le SROI pour le social interne est le plus élevé (2,33) alors que le social externe n'atteint qu'un SROI de 0,55 ;
- les recommandations pour l'élaboration d'un outil d'aide à la décision ont été communiquées ;
- un fichier Excel annexé au rapport qui constitue la version Béta de l'outil d'évaluation du retour sur investissement social et environnemental (méthode SEROI). Cela permet (malgré une erreur de référence circulaire dans le fichier actuel) aux entreprises qui le souhaiteront de s'approprier l'outil et de le tester dans leur contexte ;
- un rapport de mission ;
- un atelier sous régional de présentation des résultats et de validation du rapport a été tenu avec la COMIFAC et les parties prenantes le 12 avril 2017 ;
- un document de synthèse vulgarisé (version publique).

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire
Documents essentiels pour la promotion de la certification forestière auprès des concessionnaires, administrations, bailleurs de fonds, secteur bancaire (avec lequel les opérateurs économiques sont étroitement liés), et autres.
Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire/ autres
<p>l'application du SROI permet d'apporter des réponses précises à certaines exigences de la certification FSC :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ C4.4 : "la planification de la gestion et des opérations doit tenir compte des résultats de l'impact social" ; ▪ C5.1 : "la gestion forestière doit viser la viabilité économique tout en tenant compte de la totalité des coûts environnementaux, sociaux et opérationnels de la production" ; ▪ C6.1 : " une évaluation des impacts environnementaux doit être réalisée" ; ▪ C8.1 : "la fréquence et l'intensité du suivi devrait être déterminée... afin de permettre une comparaison des résultats et une évaluation des changements". <p>Travail utile pour tous les systèmes de certification de légalité (OLB, VLC, TLV, ...) et de gestion durable (FSC / PAFC)</p>
Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers
Susciter l'adhésion des partenaires techniques et financiers pour soutenir les activités qui dépassent le cadre légal, sensibiliser le grand public sur l'intérêt à acheter/utiliser les produits certifiés.
Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II
<ul style="list-style-type: none"> ▪ malgré le fait que l'outil (fichier excel) soit disponible sur le site web et qu'il ait été présenté à un grand nombre d'entreprises lors de l'atelier de validation, il n'a pas vraiment été téléchargé jusqu'à présent. Avant de proposer l'élaboration d'un outil plus performant (nécessitant des données financières que les entreprises sont réticentes à livrer) il est impératif de s'assurer de l'intérêt (éventuellement demander une contribution financière à l'élaboration de l'outil) des concessionnaires. Il est dès lors très probable que l'utilité de l'outil reste théorique mais que les praticiens soient beaucoup plus intéressés, comme proposé par le consultant, par un guide de certification pour le Bassin du Congo pour aider les entreprises forestières à avoir une meilleure compréhension de ce qu'elles doivent accomplir pour obtenir la certification et pour la conserver ; ▪ il est fortement recommandé de lancer un appel d'offre international pour une étude d'un montant aussi élevé, d'autres prestataires (CIFOR) avaient les compétences pour mener cette étude ; ▪ il est souhaitable de mettre en place un comité scientifique pour des études dont le montant > 50.000 €, où faire valider les différentes étapes par le GTGF de la COMIFAC qui n'a pas été impliqué en phase I ; ▪ les critères d'éligibilité précisent qu'un prestataire ne devrait pas avoir plus de trois contrats ouverts en même temps pour éviter que le prestataire soit surchargé et pas en mesure de livrer le résultat dans le temps imparti. Toutefois ce critère mériterait d'être renforcé. Le prestataire Oréade-Brèche était déjà 7 mois en dépassement de la date de livraison du rapport C062 quand il s'est vu attribuer un nouveau contrat (C111 FdR PAFC-Congo). Ces deux études ont dépassé très largement les durées contractuelles. Il serait souhaitable qu'en phase II aucun nouveau contrat ne soit attribué à un prestataire s'il est en dépassement avec un contrat préalablement attribué ; ▪ la cellule de gestion doit veiller à l'exécution des contrats dans le temps imparti, informer les bailleurs (avec justification des retards et des actions entreprises pour corriger la situation), au travers des rapports mensuels, dès que le dépassement est supérieur à 2 mois et rappeler les prestataires à l'ordre, voire dépêcher sur le terrain une mission de suivi (s'il s'agit d'un appui terrain) et/ou appliquer les pénalités mentionnées dans le contrat.
Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com
<ul style="list-style-type: none">  TdR C062  Etude coûts et bénéfices de la certification forestière (C062)  Le tableur Excel pour mesurer le SROI d'une entreprise forestière (C062)
Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com
<ul style="list-style-type: none">  Evaluation du nouveau référentiel FSC et des exigences FLEGT pour le Bassin du Congo (cas de CAFECO) (C004)  Audit à blanc OLB à BSO (C016)  Lutte antiérosive au Gabon (C024)  Réhabilitation du parc de logement des salariés de Mbang - Base vie SFID Cameroun (C039)  Appui à l'amélioration continue des plans d'aménagement au Cameroun – ACPAC (C054)  Appui à la mise en place d'un Comité Scientifique MINFOF (C064)  Atelier national sur la promotion de la certification forestière au Gabon (C070)  Audits à blanc dans les concessions ROUGIER Gabon pour tester le standard PAFC Gabon (C087)